

que nous avons convenu avec les États-Unis et le Mexique d'entreprendre des consultations sur la meilleure façon de mener des négociations trilatérales sur un éventuel accord de libre-échange avec le Mexique et les États-Unis. L'administration américaine avait alors accepté.

Dans les jours qui viennent ou en fin de semaine, je dois rencontrer, à Bruxelles, le ministre du Commerce du Mexique et Carla Hills, la négociatrice américaine. Nos fonctionnaires se sont réunis plusieurs fois. Nous préparons une série de documents à cet égard. Au début de l'hiver, nous devrions savoir si nous participerons à ces négociations trilatérales.

• (1440)

M. David Barrett (Esquimalt—Juan de Fuca): Monsieur le Président, il y a une différence entre faire la sieste et s'endormir aux commandes.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Si le député dit qu'il y a une différence, je l'accepte.

M. Barrett: Le gouvernement ayant bradé le Canada dans l'Accord de libre échange entre le Canada et les États-Unis, nous demandons maintenant au ministre quelles conditions posent les Américains. Évidemment, il n'a pas répondu à cette question.

Je demande au ministre quelles mesures il prendra pour s'assurer que les travailleurs canadiens ne devront pas faire face à la concurrence des bas salaires mexicains qui menacent les emplois existant au Canada et qu'ils ne perdront pas des milliers d'emplois, comme ceux qu'ils ont déjà perdus à cause de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député semble avoir peur de tous les pays du monde où les salaires sont moins élevés qu'au Canada. Si nous appliquions sa politique, nous cesserions de faire du commerce et nous imposerions des tarifs prohibitifs à tous les pays en développement du monde. Telle est apparemment la nouvelle politique humanitaire du NPD. Nous cessons tout commerce avec les pays à bas salaires.

En réalité, depuis janvier 1989, nous avons créé 207 000 nouveaux emplois au Canada dont 180 000 ou 87 p. 100 sont allés à des femmes. Et nous avons obtenu ce résultat malgré des conditions économiques difficiles.

Questions orales

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke—Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse également au ministre du Commerce extérieur.

Dans l'*Uruguay Round* du GATT, on cherche à rendre plus rigoureuses les règles protégeant la propriété intellectuelle, y compris celle des produits pharmaceutiques.

Le gouvernement canadien est-il satisfait des projets de proposition autorisant le Canada à continuer d'utiliser son système actuel d'octroi obligatoire de licences dans le domaine des produits pharmaceutiques, ou pense-t-il qu'il devra modifier le système canadien actuel?

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, il y a en fait une comparaison intéressante à faire ici entre la question sensée qu'il pose et la question qu'on a posée précédemment.

Le député s'interroge sur une question importante. Il y a des négociations sur la propriété intellectuelle liée au commerce, et les États-Unis et des parties de l'Europe, dont la Suisse et la Communauté européenne, ont fait à l'égard des questions de propriété intellectuelle des propositions qui interdiraient les systèmes d'octroi obligatoire de licences. Par exemple, ils viseraient uniquement des domaines techniques particuliers.

Quant au gouvernement, il est très satisfait du système actuellement en vigueur. Je me souviens qu'il a été adopté par la Chambre il y a plusieurs années. Des députés de l'opposition s'y étaient considérablement opposés, mais apparemment, ils l'appuient maintenant. Je crois comprendre d'après le sens de la question du député qu'ils se rendent compte de leur erreur et qu'ils appuient notre système. Nous entendons continuer de l'appuyer nous aussi.

M. Bob Speller (Haldimand—Norfolk): Monsieur le Président, ma question, raisonnable, s'adresse au ministre des Consommateurs et des Sociétés.

Il sait que l'utilisation de médicaments génériques a économisé des centaines de millions de dollars aux consommateurs. Si le Canada abandonne, dans les négociations du GATT, l'obligation d'accorder des licences, nous pourrions perdre des milliers d'emplois canadiens.